

CONDITIONS DE L'ACTION « Start to Prime»

Action organisée par Versele-Laga, dont le siège social est établi à Kapellestraat 70 - 9800 Deinze - Belgique (ci-après également " **Versele-Laga** ", "Nous", "notre").

1. Les promotions et les produits concernés par les promotions. (! en cas d'achat en ligne, les frais d'expédition ne sont pas remboursés.)

À l'achat, en magasin*, des produits **Opti Life** suivants, bénéficiez des promotions mentionnées ci-dessous, sous réserve que les conditions de l'action soient remplies :

Produit Opti Life	Promotion**			
	Prime Puppy 2.5kg	Prime Adult Chicken 2.5kg	Prime Adult Salmon 2.5kg	100% remboursé à l'achat d'un produit participant

* Les magasins participant à l'action sont mentionnés à l'article 2.

** Les promotions ne sont octroyées qu'après l'achat du produit en question de la marque Opti Life® et ce par un remboursement.

2. Validité de l'action

L'action est valable en Belgique, en France et aux Pays-Bas (pour les achats effectués dans le magasin de votre choix). Les participants doivent avoir au moins 18 ans. Les mineurs doivent avoir la permission d'un parent ou d'un tuteur.

L'action se déroule du 27 mars 2023 (00:00h) jusqu'au 31 mai 2023 (23:59h) (ci-après « la Période d'action »). Les participants doivent donc acheter les produits participants de la marque **Opti Life** et en demander le remboursement endéans cette Période d'action. Les demandes de remboursements reçues après cette date ne seront plus prises en compte.

3. Participation à l'action et remboursement de la remise

La participation à l'action se déroule comme suit :

- Inscrivez-vous au Challenge Start to Prime sur le site web Versele Laga et recevez un lien de cashback unique par SMS/mail
- Achetez 1 produit précité de la marque **Opti Life**
- Suivez le lien et remplissez le formulaire de cashback sur la plateforme de Hashting.
- Téléchargez la photo de votre ticket de caisse.

Le remboursement de votre produit ou de votre remise sera effectué par virement sur votre compte bancaire par notre partenaire externe Hashting B.V.B.A. endéans les 30 jours suivant la réception de vos données.

En participant à cette action, vous acceptez sans réserve ces termes et conditions, qui sont publiés sur le site web de la promotion.

4. Limitations

Pendant toute la Période d'action vous ne pouvez bénéficier que d'un remboursement. La limite est déterminée par nom/foyer/adresse postale/adresse mail/numéro IBAN/ticket de caisse ou une combinaison de plusieurs de ces paramètres.

Un maximum de 2.780 liens sont mis à disposition pendant la période de l'Action. Le montant à rembourser sera calculé en fonction du prix payé en magasin avec un maximum de 40€.

Aucune suite ne sera donnée à des participations tardives et/ou incomplètes et/ou illisibles.

Pour tout ce qui n'est pas couvert par ces conditions, nous pouvons prendre les mesures nécessaires pour assurer le bon déroulement de la promotion. En cas de circonstances particulières, nous pouvons également, et si nécessaire, ajuster ces conditions. Notre responsabilité ne peut être engagée si la promotion doit être modifiée ou annulée en raison de circonstances spéciales. Nous ne sommes également pas responsables des dommages qui auraient été causés par notre faute, sauf en cas de non-respect des engagements qui constituent l'une des principales obligations de la convention.

5. Données à caractère personnel

Le partenaire externe Hashting Solutions N.V.(inscrit à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0506.722.951, ayant son siège social à 2547 Lint (Belgique), Veldstraat 49) est responsable de la collecte et du traitement de vos données à caractère personnel pour l'exécution de la présente promotion. Vos données à caractère personnel seront reprises dans la banque de données de Hashting et utilisées uniquement dans le cadre de cette action. Elles ne seront pas communiquées à **Versele-Laga**, ni à des tiers à des fins commerciales. Hashting transmettra uniquement à **Versele-Laga** une analyse régionale anonymisée au terme de l'action. Aucune donnée à caractère personnel ne sera transmise avec cette analyse.

En cochant, dans le bas du formulaire de participation, que vous souhaiteriez être tenu au courant des actions de **Versele-Laga**, Hashting communiquera vos coordonnées à **Versele-Laga**. Dans ce cas le traitement de vos données à caractère personnel se fera conformément à la politique de protection de la vie privée disponible sur le site internet de **Versele-Laga**

Les participants ont l'obligation de fournir des informations correctes, précises et complètes. Nestlé pourra demander aux Participants de fournir la preuve de leur identité ou l'éventuel accord d'un tiers (par ex. parents). Les Participants qui communiqueront des données incorrectes ne seront pas pris en compte pour l'attribution du remboursement.

Les données personnelles fournies par le Participant dans le cadre de l'Action seront enregistrées dans un fichier de données qui sera traité conformément aux dispositions des lois en vigueur relatives à la protection de la vie privée et au traitements de données à caractère personnel. Ce fichier ne sera utilisé que dans le cadre de la présente Action. Les participants auront le droit de consulter, corriger ou supprimer ces données. Le participant qui demandera la suppression de ses données pendant la durée de l'Action acceptera que sa participation soit automatiquement annulée

dans la mesure où l'enregistrement dans la liste des Participants suppose impérativement une inscription.

6. Litiges

En cas de litige, seuls les cours et tribunaux de Bruxelles sont compétents, sans préjudice du droit du consommateur de porter l'affaire devant un tribunal de son lieu de résidence. La loi belge est applicable.